



### Suivant!

**A VOUS, monsieur!**

Une bonne chaise et un barbier d'expérience vous attendent — avec clipper électrique ou peigne et ciseaux — pour vous donner la coupe la plus prompte et la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et massage aussi, si vous le désirez!

**Salon Paul**

Paul Soucy, prop.  
Voisin des théâtres.

### Souvenirs Mortuaires



Vos Parents et Amis penseront à Vos Chers Défunts

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix conviennent à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et les prix.

**LE MADAWASKA**  
Edmundston, N.-B.

### LISEZ BIEN LES PETITES ANNONCES

**CHAMBRE A LOUER**  
Plusieurs chambres avec pension si désirées, pour le 1er mai. Aus si chambre pour petits ménages. Pour plus d'informations s'adresser au Bureau du Madawaska. 493-2fs-29 mars

**AGENTS DEMANDES**  
Si vous voulez avoir un commerce établi au printemps vous rapportant de \$40. à \$75.00 de profits par semaine sans aucun risque, assurez-vous dès maintenant la grande Ligne Watkins avec territoire réservé. Détails fournis sans obligation. The J. R. Watkins Co. Dept. 29 379 Craig Ouest, Montréal. 474-5fs-22 mars.

**TERRE A VENDRE**  
75 arpents de terre situés à Martin Sdg. Prix: \$7,800. Bonnes conditions. S'adresser à Jos. N. Bourgoin, Grand Sault, N.-B. 474-4fs-15 mars

**A LOUER**  
Terre et bâtisses à louer à bonnes conditions, à la Rivière-Verte, près de l'église. S'adresser à Mme Amélia Fisher, Limestone, Maine. 495-3fs-29 mars

**CHALET A VENDRE**  
A Notre-Dame-du-Lac Témiscouata, joli chalet, bâti sur le bord du lac, endroit pittoresque. Eau courante, etc. Au strict prix coutant. Clef chez M. Ludger Dubé, marchand, tout près. Pour conditions, etc, s'adresser à Frenette & Beaulieu, Rivière-du-Loup, Comté de Témiscouata, P. Q. 486-5fs-22mars

**ON DEMANDE**  
Un voyageur—bon solliciteur avec expérience dans la vente d'automobiles, parlant les deux langues, pour travail dans la ville. S'adresser immédiatement chez J. Clark & Son Ltd, Edmundston, N. B. 479-2fs-22mars

**A Vendre**  
Les propriétés de Jean Castonguay d'Edmundston sont à vendre ou à échanger pour maison à la ville ou terre à la campagne. S'adresser à Charles Castonguay, St-Jacques, N. B. 472-j.n.o.-70.

**MAISON DE PENSION COUTURE — BRODERIE CORDONNERIE**  
—Bon Service en tous haussures réparées et livrées à domicile.  
**Maximé Bérubé**  
Edmundston, N. B.

NOTRE FEUILLETON

## GASTON CHAMBRUN

Grand Roman Canadien Inédit  
Par J.-F. SIMON

Tous droits réservés 1926, par Edouard Garand, 152 Ste-Elisabeth, Montréal, P. Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25c, par la maille 30c.

No. 11

**AU CLUB MCDONALD**

constitution du pays, je suis convaincu, que ce ne sont pas ces garanties qui sauveront notre "parler français". Il nous faudrait une dose de naïveté peu commune pour croire à la sécurité que peuvent donner les textes de loi, quand ils n'ont aucun appui moral. Le plus ferme appui du français au Canada, c'est la volonté déterminée d'un peuple fier, qui veut le parler. Nous sommes en Amérique les témoins du sang français. Isolés longtemps au milieu de la masse anglo-saxonne, ruinés, coupés pendant de longues années de toute communication efficace avec le pays de nos origines, ayant à combattre un ensemble de forces hostiles, nous avons réussi, en moins de cent-soixante ans, à porter notre nombre, de soixante-cinq mille à trois millions; nous avons bâti toute une organisation nouvelle, nous avons constitué le groupe français le plus puissant, le plus compact qu'il y ait en dehors de l'Europe.

Ces titres ne sont-ils pas suffisants pour nous conférer des droits, sinon à la sympathie du moins à l'équité?

L'Acte de Québec de 1774, justement appelé la grande charte des libertés canadiennes, fut accordé à tout le territoire qui correspond aujourd'hui aux provinces de Québec, d'Ontario et nous pourrions ajouter avec un auteur du "Manitoba".

Quand, en 1791, le parlement impérial constitua l'Ontario s'exprimait ainsi par la bouche de Lord Grenville, alors ministre des Colonies en Angleterre: "Il faudra soigneusement tenir compte des préjugés et coutumes des habitants français, qui forment une si considérable partie de la population et veiller avec le même soin à leur conserver la jouissance des droits civils et religieux que leur garantissent les articles de la capitulation de la province, ou qu'ils doivent depuis, à l'esprit libéral et éclairé d'un gouvernement britannique".

Conséquent, dès le 3 juin

1793, la législature du Haut-Canada, décréta que ses lois seraient traduites en langue française, pour l'avantage de ses habitants français actuels et futurs.

Pour ce qui concerne cette province, Messieurs, laissez-moi vous lire l'article XXIII du 3ème chapitre des Actes du Manitoba qui, depuis, a été confirmé par un statut impérial en 1871:

L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres de la Législature, mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage des deux langues sera obligatoire et ainsi de toute plaidoirie ou pièce de procédure, émanant l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Des textes si clairs se passent les commentaires; en présence de la situation actuelle, créée à notre langue dans cette province, ils prouvent simplement que des ministres se sont déshonorés en fouant aux pieds cet acte constitutionnel et se sont vus à jamais mépris des peuples qui ont gardé la notion de l'honneur et de la foi jurée.

En second lieu, Messieurs, étudions les motifs que nous avons de maintenir la langue française au Canada. "Commençons par les fermes convictions qui déterminent les viriles et généreuses résolutions, afin de fortifier celles-ci, entre beaucoup de raisons nous choisirons les trois suivantes.

(A)—L'avantage de notre foi. Est-il vrai que le maintien du français au Canada n'a rien à faire avec la conservation de notre foi?

Ecoutez plutôt ce qu'en pensent ceux qui ne sont pas nos amis. Et d'abord voici ce qu'écrivait Mazères, le procureur général de la Colonie en 1769:

"D'un autre côté, il peut être dangereux d'octroyer aux Canadiens, dès les premiers jours de leur soumission, une si grande somme de pouvoir, car il est à présumer que pendant quelques années, ils n'appuieront pas les mesures prises en vue d'introduire graduellement la religion protestante, l'usage de la langue anglaise et l'esprit des lois britanniques. Ajoutons, qu'ignorant presque tous la langue anglaise, toute discussion dans une assemblée s'y ferait en français; ce qui tendrait à maintenir leurs préjugés, à enraciner leur affection à l'égard de leurs maîtres d'autrefois, de même qu'à retarder pendant longtemps et à rendre impossible peut-être, cette fusion des deux races, ou l'absorption de la race française par la race anglaise, au point de vue de langue, des affections de la religion et des lois."

Et cet esprit des premiers Anglais de la colonie n'est pas mort; jugeons-en par ces quelques extraits de journaux:

"Si les Canadiens français étaient protestants, il n'y aurait pas de question française." (The Hamilton Times, Sept. 1912).

Qui ignore l'influence du milieu, pour le bien, comme pour le mal. La majorité de langue anglaise, les relations commerciales anglaises, se font, le plus souvent, parmi les protestants; cela constitue pour le catholique de langue anglaise, une ambiance à vait nager: Nous autres, protestants, nous nous surprenons parfois à penser comme des protestants. Comment voulez-vous que nos fidèles échappent à ce danger?

Nous ne prêchons pas l'ignorance systématique de l'anglais, loin de là. Cette langue est nécessaire soit pour les relations sociales, soit pour des fins commerciales; mais que le français reste l'expression naturelle de tout ce qui touche aux choses plus intimes du cœur et de la pensée et soit l'unique langue de la prime enfance.

Reflétez la santé

# SHREDDED WHEAT

Donne du sang riche aux jeunes défaits  
Fournit de l'énergie et de l'endurance  
Sauve travail et ennui pour déjeuner

FAIT A NIAGARA FALLS

La première conséquence du milieu protestant est l'indifférence religieuse; quel est le nombre des victimes? Grave et douloureuse question dont la réponse serait aussi pénible que surprenante.

Un autre résultat de cette même promiscuité protestante, c'est la plaie des mariages mixtes, plaie mortelle pour la foi catholique en ce pays. D'autre part, si l'on songe, que soixante à soixante-dix pour cent des enfants issus de mariages mixtes, sont perdus pour la foi catholique, une conclusion semble s'imposer, c'est que le problème de la conservation du français pour les nôtres au Canada, n'est pas étranger à la conservation de leurs croyances.

Inutile, Messieurs, de répéter que la loi s'accomode également bien, de n'importe quelle langue. Cela, tous le concèdent; mais nous n'envisageons pas le problème à ce point de vue: c'est la lumière de toutes les circonstances de milieu, d'usages, d'influences où il se pose, qu'il faut l'étudier.

Le deuxième motif que nous avons de maintenir la langue française au Canada est: notre intérêt bien entendu.

Etudions, Messieurs, la raison pour laquelle nous devons le tenir au français. L'intérêt, quand il reste dans de justes limites, loin d'être condamnable, va souvent jusqu'à se confondre avec le devoir. Pas plus à Québec qu'en Ontario et au Manitoba, nous n'avons fait pression quelconque pour induire nos concitoyens de langue anglaise à apprendre le français. Ils demeurent libres de se contenter de l'anglais et nous n'avons pas à intervenir. Mais si c'est notre désir d'apprendre deux langues, sommes-nous donc coupables d'un si grand crime? Et n'avons-nous pas le droit d'exiger qu'on nous laisse cette liberté? En venant nous dicter ce qui nous convient, veut-on nous donner le rôle de gens irresponsables? Allons-nous permettre que l'on fasse de nous des êtres inférieurs, diminués?... Or, c'est ce qui arrivera infailliblement si nous renonçons à notre culture française pour prendre l'autre; nous perdons nos qualités ataviques, sans acquérir celles que nous ambitionnons.

Voici, Messieurs, l'opinion d'un célèbre académiste français, qui a l'autorité dans la matière:

"Parlent la même langue, ceux qui ont le même sang, la même histoire, les mêmes moeurs."

"Diffèrent par le parler, ceux qui diffèrent par l'origine, par les traditions, par le caractère."

"Ces dissemblances héréditaires influent sur les sensibilités, l'esprit et du cœur, et la diversité des mots par quoi elles expriment. Chaque langue ainsi, sollicite, révèle et consacre le génie d'une race"

Que ceux donc qui n'acceptent pas d'être des amoindris, des incomplets, cultivent d'abord leur esprit selon la méthode française, puis qu'ils apprennent l'anglais; mais qu'ils ne s'y trompent pas, un homme de langue anglaise leur sera préféré toujours, excepté là où l'usage des deux langues sera nécessaire: ils tiendront alors le haut du pavé, car ils sont et seront longtemps peut-être, presque les seuls bilingues véritables.

Cet argument d'intérêt se fortifiera dans la mesure même où grandira notre fierté nationale, qui est le troisième motif qui nous presse de garder le français.

Concluons, Messieurs, en arrivant au côté pratique. Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre: nous le demanderons en vain à la masse de nos concitoyens de langue anglaise. Sans exclusivisme ni é-

troitesse, nous demandons aux nôtres de se tenir debout de garder partout une attitude conforme à leur titre de concitoyens Canadiens français. Remissons nos grandes déclarations patriotiques si nous n'avons pas le courage de nous montrer patriotes agissants. C'est par l'action ferme et logique, jusque dans les détails, que nous ferons triompher notre cause.

J'ai une lettre à adresser, pour que moi ne pas le faire en français? Vétile diront un grand nombre. Quand la vétile ne sera répétée que dix ou douze millions de fois au cours d'une année, le résultat sera-t-elle vain? J'ai à écrire à un ministre du gouvernement fédéral, le français y est officiel; pourquoi écrivez-vous en anglais? Vous avez à mettre une enseigne au-dessus de votre porte dans une ville ou village aux trois-quarts de langue française; une marque d'infériorité et d'indifférence infliger à votre race d'une grande paroisse écrite aux étrangers l'impression funeste que le français occupe fort peu de place au Canada, ou que l'on n'y tient pas? Et combien me serait-il facile d'illustrer cette énumération de détails pratiques. Pour résumer ma pensée, je dirai: Soyons déferents et courtois pour nos compatriotes de langue anglaise, mais devant eux, n'abdiquons aucun de nos droits; nous y perdrons tout même l'honneur!

**IV**  
**LOYAUTE PEU COMMUNE**

La rupture produite par le renvoi de l'anneau des fiançailles avait atteint Gaston Chambrun en plein cœur; la torture morale qui s'ensuivit, le surmenage intellectuel dû à ses études et à ses conférences le lauréat de langue anglaise, mais de tant eux, n'abdiquons aucun de nos droits; nous y perdrons tout même l'honneur!

Etant données les situations douteuses du "Val de la Pomme", Gaston ne pouvait songer à aller refaire ses forces au foyer natal, ne valait-il pas mieux laisser ignorer aux siens, jusqu'à l'existence même de l'indisposition? Ce fut l'avis de Monsieur de Blamon, qui, tout en maintenant le salaire de son jeune concitoyen, lui prodigua des attentions et des soins vraiment paternels.

(A suivre)

**PAUVRE VICAIRE**

Suite de la page 3

Le recteur des hauts suisses, le collège s'ébranle, se détend, montre ses marches...

Deux coups formidables de balles bardes sur les dalles soignées, pour avertir le haut, dans les tribunes. Et aussitôt un roulement de tonnerre... de bombes... pétales... un clavier... grand jeu... la marche des "Frères d'Alceste" éclate au fond des voûtes...

Midi 55 chronométrés... Lentement, dignement, solennellement, majestueusement, la marée soulevante franchit la barrière de la grande nef, et s'avance au bras de papa vers l'autel illuminé.

Il n'y a plus qu'à chanter dans le dédale des protocoles fastidieux... qu'à chanter le "Ven Creator"... qu'à entendre le dialogue... à recevoir la bénédiction nuptiale, etc, etc.

Et, pendant ce temps, debout, revêtu de lourds ornements, attend un pauvre petit vicair qui fait la garde depuis 6 heures du matin, qui a parlé ou écrit, le visage, vu des malades... attend au fond de la sacristie, le jeun depuis la veille, le de faim, et jure de mourir, migraine qui...

# Couleurs

radieuses comme celles de l'arc-en-ciel

LES riches et élégantes harmonies de couleurs du McLaughlin-Buick ajoutent encore au charme des modernes carrosseries Fisher, avec leurs lignes longues et basses.

Le Mode de Paiement Différé G.M.A.C. offre de nombreux avantages aux acheteurs de voitures McLaughlin-Buick.

## MCLAUGHLIN-BUICK

CREIGHTON & RIDLEY Ltd  
EDMUNDSTON, N.-B.  
E. A. Caldwell, gérant—G. E. MacGee, vendeur

1928

QUAND DE MEILLEURS AUTOS SERONT CONSTRUITS—CE SERA PAR MCLAUGHLIN-BUICK